

Massif des Bauges



Un territoire dynamique sur le plan agricole et alimentaire collaborant avec les PAT de son territoire et souhaitant renforcer le volet alimentation de sa charte



Flore Giraud
PHOTOGRAPHE

CARACTÉRISTIQUES

- Date de création du PNR : 1995
- Superficie du PNR : 88 454 hectares
- Nombre de communes : 67
- Population : 76 022
- Région : Auvergne-Rhône Alpes
- Départements concernés : Savoie et Haute-Savoie
- Type de territoire : territoire rural et montagneux
- Villes portes : Aix-les-Bains, Ugine, Albertville, Chambéry, Annecy, Rumilly



➤ INTRODUCTION

Le Parc Massif des Bauges se démarque par son engagement de longue date sur les questions agricoles et alimentaires. Ainsi, sans pour autant porter un PAT, le Parc est actif dans ce domaine et certains EPCI à cheval sur ce territoire sont porteurs de PAT. Le Parc ne souhaite pas, à ce jour, porter de PAT car il estime ne pas être le bon périmètre pour porter un tel projet, par sa géographie montagneuse et le fait que les agglomérations représentent une échelle plus appropriée, étant plus capables d'acquérir une relative autonomie alimentaire. Elles se sont donc saisies de la question.

En termes d'agriculture, sur le territoire du Parc, les agriculteurs élaborent une grande diversité de productions, notamment grâce aux piémonts, mais pas en quantité suffisante pour approvisionner la population locale. L'agriculture principale est l'élevage et la production fromagère, caractérisée par plusieurs AOP et IGP. L'agriculture biologique se développe beaucoup, à travers la conversion des agriculteurs ou de nouvelles installations, même si la part initiale des producteurs labellisés Agriculture Biologique était très faible (4% en 2015). Par ailleurs, la viticulture et l'arboriculture sont également des filières importantes.

➤ ACTIONS

Non seulement le Parc accompagne indirectement et suit les PAT de son territoire, mais il est aussi actif sur le sujet de l'alimentation et de l'agriculture à travers plusieurs projets :

- Une réflexion ancienne sur l'intégration des produits locaux dans la restauration collective, aujourd'hui bien reprise par les agglomérations portes;
- La valorisation du patrimoine alimentaire et des savoir-faire à travers le projet « AlpFoodWay » dont un des objectifs à moyen terme serait de reconnaître le patrimoine alimentaire alpin comme patrimoine de l'UNESCO. Le Parc a un programme de recensement des savoir-faire alimentaires et recettes traditionnels ;
- Dans le cadre de l'expérimentation des mesures agri-environnementales « prairies fleuries », aujourd'hui intégrées à la PAC et dans les PAEC, le concours des Prairies Fleuries, a été initié dans le massif des Bauges en 2006 et est devenu national en 2010.
- Le PAEC du massif des Bauges est actuellement concentré sur les questions des alpages et des pelouses sèches des sites Natura 2000 ;
- La valorisation des pratiques de gestion des prairies naturelles biodiversées, rentables pour les systèmes laitiers extensifs de montagne, en



particulier avec la filière Tome des Bauges ;

- La structuration des filières avec notamment l'accompagnement d'éleveurs leurs permettant d'intégrer les filières fromagères AOP et de renforcer le tissu coopératif ou un travail spécifique auprès des petites filières comme les plantes aromatiques et médicinales, le miel et la viande bovine ;

- L'accompagnement des écoles du territoire sur la sensibilisation sur plusieurs thèmes dont l'alimentation et plusieurs aménagements pédagogiques ou de médiation dans les coopératives laitières, épicerie locales et biologiques ou encore en alpages ;

- La signalétique commune et intégrée pour mettre en avant les producteurs pratiquant la vente directe ;

- Le soutien à la création de la miellerie collective réunissant des apiculteurs professionnels et amateurs et installée à côté d'une fromagerie, afin de faire le lien entre les prairies naturelles et les produits qui en sont issus ;

- L'engagement pour la préservation des espaces agricoles en travaillant avec les communes sur les documents d'urbanisme, en tant que personne publique associée ;

- Divers évènements tels que des comices agricoles ou des marchés de producteurs.

➤ ACTEURS

Le Parc a une bonne connaissance des acteurs présents dans le Cœur des Bauges, en particulier et dans le reste du massif. Les syndicats de filières, les sociétés d'économie alpestre, la Chambre d'Agriculture, les coopératives et les épicerie locales sont des partenaires du Parc.

Le Parc représente un lieu de concertation sur les projets dans le territoire. La politique agricole du territoire est animée et portée par l'Association des Agriculteurs du Parc qui réunit les filières agricoles, les élus, les agriculteurs et le Parc. Elle est un des canaux permettant des échanges forts entre le Parc et la profession agricole.

Le Parc est aujourd'hui imbriqué dans plusieurs agglomérations dont plusieurs récemment agrandies. Il y a donc un nouvel enjeu de redéfinir les partenariats avec les agglomérations, notamment dans la nouvelle charte.

Le Parc a d'importants liens avec les EPCI, porteurs de PAT sur le territoire :

- ➔ La ville d'Albertville qui a candidaté l'année dernière à un PAT mais n'a pas été retenue. Cette candidature s'étant faite rapidement, le Parc y a peu participé ;
- ➔ Le Grand Annecy en lien avec la Chambre d'Agriculture qui a rédigé son Projet Agricole pour le Territoire. Le Parc a participé à l'écriture du projet et faisait partie des acteurs concertés sur le sujet ;
- ➔ Grand Lac qui forme son PAT, le Parc est associé à ce projet ;
- ➔ Grand Chambéry avec qui le Parc souhaite se mettre en phase et coopérer sur l'alimentation. Ils œuvrent déjà ensemble pour la valorisation des produits locaux et la structuration de l'offre à travers la construction conjointe du Schéma Agricole 2020-2025 ;
- ➔ La Communauté des Communes des Sources du Lac d'Annecy qui rédige actuellement son projet agricole de territoire avec les agriculteurs et la Chambre d'Agriculture
- ➔ Le Département de la Savoie qui se positionne comme « ensemblier » des démarches des EPCI pour structurer les démarches et actions concernant l'alimentation.
- ➔ Jusqu'à présent, le Parc a eu une contribution relativement faible dans les PAT et sa participation s'est définie au cas par cas. Dans le cadre de la révision de sa Charte, le Parc va intégrer les démarches existantes et définir ses propres stratégies et actions pour les 15 années à venir.



⊙ ANALYSE

⊙ Point(s) fort(s) :

- La diversité agricole prometteuse pour tendre vers une certaine autonomie alimentaire
- L'engagement de longue date du Parc sur les questions alimentaires et agricoles
- La bonne connaissance du Parc des acteurs du territoire

⊙ À l'avenir :

La rédaction d'une nouvelle charte va permettre d'intégrer l'alimentation et d'en faire une des priorités du projet de territoire

► PETIT PLUS

Un des éléments propres au Parc des Bauges est son engagement historique sur les questions de l'alimentation et de l'agriculture qui fait de lui un Parc précurseur, relativement avancé notamment sur les questions d'offre alimentaire à travers la structuration des filières et la valorisation des produits et de la diversification.